



ERGONOMIE

AMÉLIOREZ LES CONDITIONS PHYSIQUES DE TRAVAIL DE VOS COLLABORATEURS

Optimisez la performance et le bien-être au travail grâce à notre expertise en ergonomie.

Intervention en ergonomie des postes de travail

Notre mission : adapter les postes de travail aux besoins réels des salariés pour améliorer leur confort, prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS) et renforcer la performance globale de votre entreprise.

Notre approche :



Analyse des situations de travail

Observation fine des gestes, postures, outils et environnements de travail afin d'identifier les contraintes ergonomiques.



Échanges terrain

Entretiens avec les collaborateurs et encadrants pour recueillir leur vécu, leurs besoins et priorités.



Préconisations concrètes et sur-mesure

Proposition d'améliorations : aménagement du mobilier, agencement des outils, organisation des tâches, choix d'équipements adaptés.



Suivi et accompagnement

Mise en place des solutions, accompagnement au changement et évaluation des bénéfices (réduction de l'absentéisme, gain de productivité, amélioration du climat social).

Les bénéfices pour votre entreprise :

- ✓ Prévention des risques professionnels (TMS, fatigue, accidents)
- ✓ Amélioration du confort et de la motivation des salariés
- ✓ Diminution de l'absentéisme et des arrêts de travail
- ✓ Valorisation de votre démarche RSE et QVCT

Accompagnement à la conception des conditions de travail



Conception ergonomique des postes de travail

Nous intervenons aux côtés de vos équipes pour :

- Analyser les activités de travail et les contraintes existantes ou futures,
- Identifier les risques professionnels (TMS, accidents, fatigue, etc.),
- Optimiser l'aménagement des postes : implantation, dimensions, équipements, interfaces homme-machine,
- Valider les choix de conception via des maquettes, simulations ou tests utilisateurs,
- Sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques ergonomiques.

Assistance ergonomique à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

Nous vous accompagnons à chaque étape du projet :

- Aide à la définition du cahier des charges fonctionnel et ergonomique
- Appui à la concertation avec les utilisateurs finaux
- Analyse critique des plans et choix techniques en lien avec l'usage réel
- Suivi de la réalisation des aménagements
- Aide à la réception ergonomique du projet

Notre approche



Centrée sur l'humain et l'activité réelle



Basée sur des méthodes éprouvées d'analyse du travail



En lien constant avec vos équipes projet et vos utilisateurs

Les bénéfices pour votre entreprise

- ✓ Des postes de travail plus performants
- ✓ Des conditions de travail adaptées et sécurisées
- ✓ Une réduction des risques de troubles musculosquelettiques (TMS) et d'absentéisme
- ✓ Une adhésion renforcée des utilisateurs aux nouveaux espaces
- ✓ Un projet conforme aux exigences réglementaires et normatives

Adaptation à votre secteur d'activités



Secteur Tertiaire : Les métiers de "bureau" sont très variés et les usages métiers différents. Les aménagements sont encore trop souvent réalisés de manière standard et indifférencié. S'appuyer sur l'analyse des besoins spécifiques de chaque métier est un incontournable pour prendre en compte le bien-être des salariés



Secteur Sanitaire et Sociale : La conception des conditions de travail impact durablement la vie des soignants et des usagers. L'étude fine des besoins actuels et futurs, et les choix d'aménagement matériel et organisationnel sont cruciaux. L'analyse initiale des besoins, en amont des projets, est primordiale pour accompagner les soignants dans leur travail, au service des patients ou usagers.



Secteur industriel : Dans l'industrie plus qu'ailleurs, chaque détail compte. La conception d'une ligne de production est une étape clé dans le développement des entreprises. S'appuyer sur les forces et les faiblesses de l'existant, mais également, sur les salariés concernés, permet de construire le travail de demain au service de la santé et de la productivité.



Analyse individuelle et aménagement des conditions de travail

Étude de poste – Préconisation médicale / Salarié RQTH

Objectifs

Accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre d'aménagements adaptés pour un salarié ayant une préconisation de la médecine du travail ou bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

L'objectif est de traduire les recommandations médicales en solutions concrètes, conciliant santé du salarié, maintien dans l'emploi et performance de l'organisation.

Contenu de l'intervention

- Analyse des préconisations médicales.
- Entretiens avec le salarié, le manager et les acteurs RH/handicap.
- Observation et analyse ergonomique du poste de travail.
- Identification des contraintes et écarts avec les capacités du salarié.
- Propositions d'aménagements techniques, organisationnels et environnementaux.
- Restitution des préconisations et remise d'un rapport.

Livrables

- Rapport ergonomique avec diagnostic et plan d'action hiérarchisé.
- Restitution orale auprès des parties prenantes.

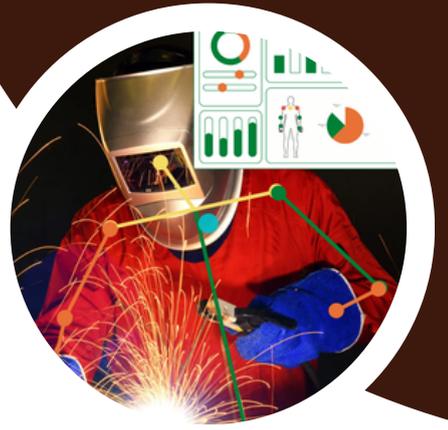
Modalités

- Intervention sur site : 1 à 2 demi-journées selon la complexité du poste.
- Remise du rapport : sous 10 jours ouvrés après l'intervention.
- Possibilité de suivi et d'accompagnement complémentaire.

Bénéfices pour l'entreprise

- Maintien dans l'emploi sécurisé et durable.
- Réponse opérationnelle aux préconisations médicales.
- Réduction des risques professionnels (TMS, fatigue, inaptitude).
- Valorisation de la politique handicap et QVCT.

Étude biomécanique ergonomique



Objectifs

Analyser les postures et les mouvements des collaborateurs lors de leurs tâches afin de quantifier les contraintes physiques et d'identifier les risques de TMS (troubles musculosquelettiques).

Contenu de l'intervention

- Capture des mouvements via capteurs et vidéo haute précision.
- Analyse biomécanique des articulations (épaules, coudes, poignets, dos, hanches, genoux).
- Calcul de scores de risque (RULA, OCRA, indices Kimea).
- Comparaison avec les normes ergonomiques (ISO 11226, recommandations INRS, etc.)

Livrables

- Rapport ergonomique avec diagnostic et plan d'action hiérarchisé.
- Restitution orale auprès des parties prenantes. Cartographie des postures à risque.
- Identification des zones corporelles les plus sollicitées.
- Score global d'exposition au risque.
- Recommandations ergonomiques concrètes (organisation, matériel, gestes, pauses).

Modalités

- Durée : ½ journée à 2 jours selon la complexité des tâches.
- Livrables : rapport complet + restitution orale + plan d'action ergonomique.
- Option : accompagnement à la mise en place des recommandations (ateliers, formations, suivi).

Bénéfices pour l'entreprise

- Réduction du risque d'accidents et de TMS.
- Amélioration de la performance et du confort des collaborateurs.
- Optimisation des postes de travail (productivité + bien-être).
- Outil objectif et visuel pour appuyer vos démarches de prévention.

Evaluation global des postes de travail

Cartographier les conditions physiques de travail des postes dans votre entreprise. Évaluer globalement les contraintes et se projeter dans le changement. Cette prestation permet de valider des choix, orienter les aménagements et fournir un outil de sensibilisation durable.

Analyse spécifique d'un poste de travail

Un même poste de travail peut présenter différents aspects, et les opérateurs qui y sont exposés peuvent avoir des modalités gestuelles différentes. Faites le point sur vos postes de travail.

Aide aux choix matériels

Choisir un matériel n'est pas chose facile. Évaluez avec nous l'exposition de vos collaborateurs aux contraintes biomécaniques selon les matériels identifiés.